

Madame, Monsieur,

Vous avez réinscrit votre enfant au collège **Saint Bruno - La Salle**, et nous vous remercions chaleureusement de la confiance que vous nous témoignez.

Vous trouverez ci-dessous toutes les informations essentielles pour préparer sereinement la rentrée scolaire 2026-2027.

1° EQUIPE DE DIRECTION

M. VELA
Chef d'établissement

Mme ALLOUCHE
Directrice Adjointe

Sœur H. KABORE
Animatrice Pastorale

Mme PROUX
Responsable Vie Scolaire

Mme GAGLIANO
Comptable
Secrétaire de Direction

2° RENTREE DES CLASSES ET INFORMATIONS GENERALES

MARDI 1er SEPTEMBRE	Rentrée des classes de 6 ^{ème}	8h30-15h00	
	Tous les 6e déjeunent au self le 1/09 pour en découvrir le fonctionnement <i>En cas de PAI alimentaire, prévoir un pique-nique.</i>		
	Rentrée des classes de 3 ^{ème}	9h30-12h00	
MERCREDI 2 SEPTEMBRE	Rentrée des classes de 5 ^{ème}	8h30 – 11h00	Pas de self
	Rentrée des classes de 4 ^{ème}	9h30 – 12h00	Pas de cours en 6 ^e et en 3 ^e le 02/09/26
JEUDI 3 SEPTEMBRE	Début des cours pour les 4 niveaux selon l’emploi du temps distribué Démarrage de la restauration pour les ½ pensionnaires		

Attention : Chaque élève devra **avoir le jour de la rentrée de quoi écrire**, son agenda, un cahier de brouillon et **un sac à dos vide** pour le transport des manuels fournis par le collège.

L'emploi du temps distribué est provisoire pour les deux premières semaines. La version définitive sera en vigueur à partir du lundi 14 septembre. Des informations sur les clubs du midi seront également communiquées.

3° EMPLOI DU TEMPS – Du lundi au vendredi (cours jusqu'à 11h55 le mercredi)

	Ouverture des portes	Début des cours
Matin	Entre 7h40 et 7h55	7h55
	Entre 8h40 et 8h55	8h55
Pause déjeuner	entre 11h55 et 13h20	
Après-midi	Entre 13h15 et 13h25	13h25
Fin des cours	17h25	

Une entrée à 8h40 ou une sortie anticipée dès 15h20 n'est possible **qu'avec l'accord validé des parents sur École Directe**. Sinon, l'élève est accueilli en étude jusqu'à 16h30 ou 17h25.

4° RESTAURATION

L'inscription à la demi-pension doit être faite **avant le 3 septembre à l'aide de la fiche de renseignements**.

Des changements de régime sont possibles en décembre (2^e trimestre) et en mars (3^e trimestre).

Les élèves externes peuvent réserver un repas ponctuel via l'onglet **Réservation** d'École Directe. La facturation est mensuelle.

5° CARTE COLLEGIEN DE PROVENCE

Dès septembre, chaque élève pourra recharger sa **carte d'un montant de 150 €** (sport, culture, loisirs, soutien scolaire) via :

👉 www.cjeunedeprovince.fr

En cas de difficulté, le secrétariat du collège est à votre disposition.

6° ECOLE DIRECTE

Les identifiants restent inchangés.

En cas de perte, veuillez contacter le secrétariat.

RAPPEL IMPORTANT

Les parents sont invités à se connecter à Ecole Directe afin d'accéder à de nombreuses applications utiles. (Suivi des absences et des retards (onglet vie scolaire) ; Résultats des évaluations ; Messagerie avec les enseignants, la vie scolaire et le personnel administratif ; Informations générales sur la scolarité de vos enfants...)

Nous vous encourageons vivement à consulter régulièrement cette plateforme afin de rester informés du parcours scolaire de votre enfant.

7° ASSOCIATION DE PARENTS D'ELEVES apel13saintbruno@gmail.com

L'APEL accompagne activement les projets pédagogiques et représente les familles lors des conseils de classe.

L'adhésion est automatique, sauf demande écrite de non-participation.

8° TENUE ET COMPORTEMENT

Une tenue **soignée, sobre et adaptée à un cadre scolaire** est exigée.

Le langage doit être **correct et respectueux**.

Tout manquement (vulgarité, insulte, tenue inappropriée...) sera sanctionné.

9° TELEPHONES PORTABLES

L'usage du téléphone portable est interdit au collège. Une pochette sécurisée anti-ondes à verrouillage sera mise en place afin de garantir le respect de cette réglementation durant le temps scolaire. Cette pochette, **OBLIGATOIRE**, nominative et personnelle, sera attribuée à chaque élève et facturée à la famille en septembre pour toute la durée de sa scolarité au collège. Toute perte, dégradation ou casse entraînera une sanction et le remplacement de la pochette sera facturé à la famille.

10° ASSIDUITE

- **Absence prévue ou dispense EPS** : signaler via l'onglet **Vie scolaire** sur École Directe avec un **motif clair**.
- **Absence imprévue (maladie)** : prévenir dès 8h00
 -  04 91 49 03 62 (touche 1 : Vie scolaire)
 -  ou via École Directe

À son retour, vérifiez que l'absence de votre enfant a bien été justifiée.

L'éducation physique et sportive est une discipline à part entière. La participation au cours d'**EPS** est obligatoire, même en cas d'inaptitude (présence avec aménagements prévus).

11° SANTE

Le collège **n'est pas habilité à administrer de soins**.

En cas d'urgence, la famille sera immédiatement contactée.

Pour toute demande ou renouvellement de PAI, merci de contacter Mme PROUX dès la rentrée.

12° FOURNITURES SCOLAIRES & LECTURES D'ETE

Les listes de fournitures et les lectures d'été (obligatoires, avec évaluation à la rentrée) sont jointes à ce courrier et sont disponibles sur le site internet du collège dans " documents à télécharger".

Bonne rentrée 2026 !

F. VELA
Chef d'établissement